PROCÈS-VERBAL
COMMISSION SPORTIVE

Réunion Plénière	**Mardi 13 octobre 2026**
Président :	M. Thierry CORROYER
Présents :	MM. Michel BOURNEZ - Albert GIBOULET - Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY
Excusés :	MM. Stéphane BEGEL - Joël EUVRARD - Gérard GEORGES - Nicolas VUILLEMIN
Assistent :	MM. Guillaume COLIN et Théo GRANDCLAUDE

RAPPEL

Le délai pour modifier le jour d'une rencontre est de 10 jours à partir de la date de la validation de l'accord par le club adverse :

RAPPEL de l'article 4.3 planning de la journée suite aux modifications des règlements 2025/2026 votés lors de l'AG de la Ligue en date du 23 juin 2025

3. Planning de la journée

Pour les compétitions Seniors, en dehors des matchs disputés en nocturne, les rencontres sont programmées à 15 H le dimanche, sauf pendant la période du 1er novembre à fin février où les rencontres débuteront à 14 H 30. Pour les compétitions jeunes, les horaires des matches sont fixés chaque saison par la commission sportive régionale.

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs au moins **dix (10)** jours avant le match.

Dans les **dix (10)** jours précédant la rencontre, toute demande de modification devra être introduite via l'adresse officielle électronique du club auprès du Secrétariat de la Ligue avec l'accord du club adverse, ou par dérogation sans l'accord du club adverse, en cas de force majeure justifiée.

Toute demande de modification qui n'est pas homologuée par la Ligue est sans objet. Le résultat d'un match joué à une autre date, en un autre lieu ou à une autre heure que ceux fixés ou homologués par la Ligue, est susceptible de non homologation. La commission compétente statuera sur les suites à donner.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 56025934 : R1 Herbelin groupe B : COTEAUX DE SEILLE – BESANCON FOOTBALL du 3 octobre 2026
La commission sportive prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 8 octobre 2026 qui dit la réclamation d'après-match recevable sur la forme, dit la réclamation d'après-match non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.
La commission homologue le résultat.

Match n° 56024583 : R1 Herbelin groupe A : GUEUGNON – LOUHANS CUISEAUX du 18 octobre 2026
La commission prend connaissance de l'arrêté municipal concernant le stade Jean Laville et après accord de la Ville de Digoin, programme la rencontre au dimanche 18 octobre 2026 à 14h30 sur le terrain honneur de Digoin.

Match n° 56036238 : R3 idverde groupe C : US BUXY – AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2 du 15 novembre 2026
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 15 novembre 2026 à 14H30 au stade municipal à La Chapelle de Guinchay.

Le match retour aura lieu dimanche 11 avril 2027 à Buxy.

1.2 – COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE

La commission rappelle le règlement qui sera appliqué pour les clubs recevants :

ARTICLE 35 - TERRAINS
Désignations
*** Choix des clubs recevants et des terrains**
L'équipe tirée au sort en premier reçoit sauf si l'équipe désignée visiteuse est :
- **Séparée par deux niveaux hiérarchiques,**
- **Ou si elle a été tirée « équipe visiteuse » au tour précédent pendant que dans le même temps l'équipe recevante a déjà été tirée équipe « recevante » au tour précédent.**

Dans ces cas, l'ordre des rencontres est inversé.
Un club exempt ou vainqueur par forfait de son adversaire sans que la rencontre ne se tienne, sera considéré comme club recevant.

Tirage au sort des rencontres du 6ème tour de la Coupe de France Crédit Agricole qui se déroule les 24 et 25 octobre 2026 :

Les rencontres sont programmées automatiquement le samedi pour les clubs qui jouent habituellement le samedi soir.

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
ASPTT DIJON - N2	-	ENT. FOOTBALL VILLAGES - R1 HERBELIN	MATCH 1
AS BAUME LES DAMES - R2 BONGLET	-	ALC LONGVIC - R2 BONGLET	MATCH 2
CHEVIGNY SAINT SAUVEUR FOOTBALL - R1 HERBELIN	-	FC VESOUL - N2	MATCH 3
FC VALDAHON VERCEL - R2 BONGLET	-	CA PONTARLIER - N2	MATCH 4
RACING BESANCON - N2	-	US ST VIT - R1 HERBELIN	MATCH 5
FC VILLARS L'ISLE SAINT MAURICE BLUSSANS - R2 BONGLET	-	IS/SELONGEY FOOT - N2	MATCH 6
ASA VAUZELLES - R2 BONGLET	-	COSNE UCS FOOTBALL - R1 HERBELIN	MATCH 7
AS LEVIER - R2 BONGLET	-	FC CHALON - N2	MATCH 8
US CHEMINOT DE PARAY FOOT - R2 BONGLET	-	JURA DOLOIS FOOT - N2	MATCH 9

1.3 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE MAISONS OPTIMAL

Match n° 79764345 : Coupe Bourgogne Franche Comté : UF TONNERRE – GUERIGNY URZY du 11 octobre 2026

La commission acte le forfait du club de GUERIGNY URZY pour le 1er tour de la Coupe Bourgogne Franche Comté

Amende : 250 euros pour forfait déclaré

Le club de UF TONNERRE est qualifié pour le 2ème tour.

Tirage au sort du 2ème tour de la Coupe Bourgogne Franche Comté Maisons Optimal qui se déroule les 24 et 25 octobre 2026 :

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
US JOIGNY - R3 IDVERDE	-	AS GURGY - R2 BONGLET	MATCH 1
COSNE UCS FOOTBALL - R1 HERBELIN	-	ES FAUVERNEY ROUVRES BRETENIERE - R1 HERBELIN	MATCH 2
AVALLON FCO - R2 BONGLET	-	AS GARCHIZY - R2 BONGLET	MATCH 3
US VARENNES - R3 IDV ERDE	-	ENT. FOOTBALL VILLAGES - R1 HERBELIN	MATCH 4
AS CLAMECYCOISE - R3 IDVERDE	-	AM. FRANCO PORTUGAISE DE SENS - R3 IDVERDE	MATCH 5
ES FLORENTINOISE FC - R3 IDVERDE	-	UNION CHATILLONNAISE CF - R2 BONGLET	MATCH 6
STADE AUXERROIS - R2 BONGLET	-	U. FRATERNELLE MACHINOISE - R3 IDVERDE	MATCH 7
UNION DU FOOTBALL TONNERROIS - R3 IDVERDE	-	US DE COULANGES LES NEVERS - R3 IDVERDE	MATCH 8
ES APPOIGNY - R2 BONGLET	-	RC NEVERS-CHALLUY SERMOISE - R2 BONGLET	MATCH 9
ASC POUGUES FOOTBALL - R3 IDVERDE	-	ASA VAUZELLES - R2 BONGLET	MATCH 10
FC SENS - R1 HERBELIN	-	FC DECIZE - R2 BONGLET	MATCH 11

GROUPE B			
DOMICILE		EXTERIEUR	
TRIANGLE D'OR JURA FOOT - R3 IDVERDE	-	JURA SUD FOOT - R1 HERBELIN	MATCH 12
AS PERROUSIENNE - R3 IDVERDE	-	OLYMPIQUE DE MONTMOROT - R3 IDVERDE	MATCH 13
FC MACORNAY VAL DE SORNE - R3 IDVERDE	-	JURA LACS FOOTBALL -R2 BONGLET	MATCH 14
FCC LA JOUX NOZEROY - R2 BONGLET	-	POLIGNY GRIMONT FC - R3 IDVERDE	MATCH 15
FC ROCHEFORT ATHLETIC - R3 IDVERDE	-	US CHEMINOTS DIJONNAIS - R1 HERBELIN	MATCH 16
AS ST APOLLINAIRE - R1 HERBELIN	-	CCS VAL D'AMOUR - R2 BONGLET	MATCH 17
AS GEVREY CHAMBERTIN - R3 IDVERDE	-	FC GRAND BESANCON - R3 IDVERDE	MATCH 18
AJM BESANCON - R3 IDVERDE	-	JURA NORD FOOT - R3 IDVERDE	MATCH 19
AS GENLIS - R3 IDVERDE	-	ALC LONGVIC - R2 BONGLET	MATCH 20
TILLES FOOTBALL CLUB - R3 IDVERDE	-	US CROTENAY COMBE D'AIN - R3 IDVERDE	MATCH 21
FONTAINE LES DIJON FC - R2 BONGLET	-	FC CHAMPAGNOLE - R2 BONGLET	MATCH 22
US COTEAUX DE SEILLE - R1 HERBELIN	-	AS QUETIGNY - R2 BONGLET	MATCH 23
SPORTING CLUB BESANCON - R3 IDVERDE	-	CHEVIGNY SAINT SAUVEUR FOOTBALL - R1 HERBELIN	MATCH 24

GROUPE C			
DOMICILE		EXTERIEUR	
MACON FOOTBALL CLUB - R2 BONGLET	-	AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY - R1 HERBELIN	MATCH 25
US ST SERNINOISE - R2 BONGLET	-	CS SANVIGNES LES MINES - R3 IDVERDE	MATCH 26
ESA LE BREUIL - R3 IDVERDE	-	AS MELLECEY MERCUREY - R2 BONGLET	MATCH 27
JEUNESSE OUVRIERE DU CREUSOT - R3 IDVERDE	-	CS DE MERVANS - R3 IDVERDE	MATCH 28
US BUXYNOISE - R3 IDVERDE	-	FC GUEUGNON - R1 HERBELIN	MATCH 29
FC MONTCEAU BOURGOGNE - R1 HERBELIN	-	RC LONS LE SAUNIER - R2 BONGLET	MATCH 30
AS SORNAY - R2 BONGLET	-	US RIGNY SUR ARROUX - R3 IDVERDE	MATCH 31
US CHEMINOT DE PARAY FOOT - R2 BONGLET	-	BRESSE JURA FOOT - R3 IDVERDE	MATCH 32
TEAM MONTCEAU FOOT - R3 IDVERDE	-	LOUHANS CUISEAUX FC - R1 HERBELIN	MATCH 33
AS BEAUNE - R3 IDVERDE	-	DIGOIN FCA - R1 HERBELIN	MATCH 34
US BOURBON LANCY FPT - R3 IDVERDE	-	FR SAINT MARCEL - R2 BONGLET	MATCH 35

GROUPE D			
DOMICILE		EXTERIEUR	
US PONT DE ROIDE VERMONDANS - R1 HERBELIN	-	AS BAVILLIERS - R2 BONGLET	MATCH 36
US DES ECORCES - R3 IDVERDE	-	US ST VIT - R1 HERBELIN	MATCH 37
ES PAYS MAICHOIS - R2 BONGLET	-	AS MEZIRE FESCHES LE CHATEL - R3 IDVERDE	MATCH 38
HERICOURT HAUTE LIZAINE - R3 IDVERDE	-	US CHATENOIS LES FORGES - R3 IDVERDE	MATCH 39
AS MELISEY ST BARTHELEMY - R3 IDVERDE	-	BESANCON FOOTBALL - R1 HERBELIN	MATCH 40
AGGLOMERATION OLYMPIQUE VESOUL - R3 IDVERDE	-	FC BART - R3 IDVERDE	MATCH 41
AS AUDINCOURT - R2 BONGLET	-	AS CHATEAU DE JOUX - R3 IDVERDE	MATCH 42
BESSONCOURT ROPPE CLUB LARIVIERE - R3 IDVERDE	-	FC MORTEAU-MONTLEBON - R1 HERBELIN	MATCH 43
AS SAONE MAMIROLLE - R3 IDVERDE	-	JS LURONNES - R2 BONGLET	MATCH 44
FC PAYS MINIER - R3 IDVERDE	-	AS ORNANS - R1 HERBELIN	MATCH 45
US LARIANS-MUNANS - R2 BONGLET	-	AS BAUME LES DAMES - R2 BONGLET	MATCH 46
FC GRANDVILLARS - R1 HERBELIN	-	FC DE MONTFAUCON-MORRE-GENNES - R2 BONGLET	MATCH 47
AS LEVIER - R2 BONGLET	-	AS DANJOUTIN ANDELNANS MEROUX - R2 BONGLET	MATCH 48
FC VALDAHON VERCEL - R2 BONGLET	-	FC NOIDANAIS - R2 BONGLET	MATCH 49
AS BELFORT SUD - R3 IDVERDE	-	CS DE FRASNE - R3 IDVERDE	MATCH 50
FC 4 RIVIERES 70 - R2 BONGLET	-	RIOZ FC - R2 BONGLET	MATCH 51
FC VILLARS L'ISLE SAINT MAURICE BLUSSANS - R2 BONGLET	-	AS FC BELFORT - R3 IDVERDE	MATCH 52

Report des matchs pour les clubs qualifiés au 6ème tour de la Coupe de France CA en Coupe de France au mercredi 11 novembre 2026 à 14h30 :

- US DE VARENNES (R3 idverde) – EF VILLAGES (R1 Herbelin)
- UCS COSNE (R1 Herbelin) – ENT. FAUVERNEY ROUV. BRET. (R1 Herbelin)
- AS POUGUES LES EAUX (R3 idverde) – ASA VAUZELLES (R2 Bonglet)
- AS GENLIS (R3 idverde) – ALC LONGVIC (R2 Bonglet)
- PARAY USC (R2 Bonglet) – BRESSE JURA FOOT (R3 idverde)
- SPORTING BESANCON (R3 idverde) – CHEVIGNY ST SAUVEUR (R1 Herbelin)
- US LES ECORCES (R3 idverde) – US ST VIT (R1 Herbelin)
- US LARIANS MUNANS (R2 Bonglet) – AS BAUME LES DAMES (R2 Bonglet)
- AS LEVIER (R2 Bonglet) – AS DANJOUTIN AM (R2 Bonglet)
- FC VALDAHON VERCEL (R2 Bonglet) – FC NOIDANAIS (R2 Bonglet)
- FC VILLARS L'ISLE ST MAU. BLU. (R2 Bonglet) – ASFC BELFORT (R3 idverde)

JEUNES

1.4 – CHAMPIONNATS

Match n° 56042832 : championnat U16R2 poule B : EXINCOURT – ORNANS du 10 octobre 2026
La commission acte le forfait du club d'EXINCOURT pour la rencontre de championnat. Le club a envoyé un mail à 10h15 pour une rencontre prévue à 11h45, l'arbitre s'est déplacé.

Amende : 250 euros pour forfait non déclaré (tardif)
Frais de déplacement de l'arbitre à la charge du club d'Exincourt.

1.5 – COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Match n° 56608994 : 1er tour de la Coupe Gambardella CA : PONT DE ROIDE VERMONDANS – ET.S. EXINCOURT du 13 septembre 2026
La commission sportive connaissance de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 7 octobre 2026 qui infirme la décision de la SROC du 24/09/2026, dit la réclamation d'après-match du club US Pont de Roide Vermondans bien fondée et donne match perdu par pénalité au club ET.S. Exincourt Taillecourt.
En conséquence, la commission programme le 2ème tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole en tarde le mercredi 14 octobre 2026 à 16h30 (accord clubs) :

- 79608675 : AUDINCOURT – PONT DE ROIDE VERMONDANS

Le vainqueur jouera le dimanche 18 octobre 2026 contre FCC LA JOUX NOZEROY.

Match n° 79607768 : 2ème tour de la Coupe Gambardella CA : ENT. MERVANS/ISBN – MACON 71 du 26 septembre 2026
La commission sportive connaissance de la décision de la Commission Régionale d'Appel du 9 octobre qui confirme la décision dont appel par adoption des motifs.
En conséquence, la programmation du 3ème tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole le samedi 17 octobre 2026 à 14h00 est la suivante :

- 79769662 : LA CLAYETTE – ENT. MERVANS/ISBN

1.6 – COUPE U18 CREDIT AGRICOLE

Match n° 79609497 : Coupe U18 Crédit Agricole : FC DECIZE – FC SENS du 26 septembre 2026
La commission sportive prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de l'Arbitrage – section lois du jeu - qui dit la réserve technique déposée par le club FC Sens irrecevable et confirme le résultat acquis sur le terrain.
La commission homologue le résultat.

Tirage au sort du 1er tour de la Coupe U18 Crédit Agricole qui se déroulera le dimanche 22 novembre 2026 à 15h00 (sous réserves des procédures en cours) :

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
JEUNESSE SENONAISE (U18R2)	-	MACON 71 (U18R1)	MATCH 1
USC DIJON (U18R2)	-	IS SELONGEY FOOT (U18R2)	MATCH 2
FC DECIZE (U18R2)	-	AJ AUXERRE (U18R1)	MATCH 3
ASPTT DIJON 2 (U18R2)	-	PARAY USC (U18R2)	MATCH 4
ASA VAUZELLES(U18R2)	-	FC CHALON (U18R1)	MATCH 5
STADE AUXERRE (U18R2)	-	GJAFGP 58 (U18R2)	MATCH 6
FC LOUHANS CUISEAUX (U18R1)	-	FC FONTAINE LES DIJON (U18R1)	MATCH 7
FC MONTCEAU BOURGOGNE (U18R2)	-	FC GUEUGNON (U18R1)	MATCH 8

GROUPE B			
DOMICILE		EXTERIEUR	
JURA DOLOIS FOOT (U18R1)	-	CA PONTARLIER (U18R1)	MATCH 9
ASC ST APOLLINAIRE (U18R2)	-	EXINCOURT TAILLECOURT (U18R2)	MATCH 10
FC GRANDVILLARS (U18R1)	-	ASPTT DIJON (U18R1)	MATCH 11
FC VESOUL (U18R2)	-	ASM BELFORT (U18R2)	MATCH 12
FC GRANDVILLARS 2 (U18R2)	-	RACING BESANCON (U18R1)	MATCH 13
CHEVIGNY ST SAUVEUR (U18R2)	-	RC LONS (U18R1)	MATCH 14
AS BAVILLIERS (U18R2)	-	BESANCON FOOT (U18R2)	MATCH 15
JURA SUD FOOT (U18R2)	-	CHAMPAGNOLE (U18R2)	MATCH 16

1.7 – COUPE U16 CREDIT AGRICOLE

Match n° 79609852 : FC RIOZ – FC SOCHAUX MONTBELIARD du 26 septembre 2026
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour jouer la rencontre le mercredi 4 novembre 2026 à 15h30 au stade Chaillaux 2 à Rioz.

Tirage au sort du 1er tour de la Coupe U16 Crédit Agricole qui se déroule le dimanche 22 novembre 2026 à 12h30 (sous réserves des procédures en cours) :

ARTICLE 24 – PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Pour le joueur U15 : Les championnats régionaux U16 R1 et U15 R1 ont le même niveau hiérarchique et sont supérieurs au championnat U16 R2.

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
AJ AUXERRE (U15R1)	-	FC FONTAINE LES DIJON (U16R1)	MATCH 1
AS CHATENOY LE ROYAL (U16R2)	-	MACON 71 (U16R1)	MATCH 2
MARSANNAY LA COTE (U16R2)	-	FC CHALON (U16R1)	MATCH 3
PARAY USC (U16R2)	-	FC MONTCEAU BOURGOGNE (U15R1)	MATCH 4
MACON FC (U16R2)	-	DIJON FCO (U15R1)	MATCH 5
IS/SELONGEY (U16R2)	-	APPOIGNY (U16R2)	MATCH 6
STADE AUXERRE (U16R2)	-	ASPTT DIJON (U16R1)	MATCH 7
FC SENS (U16R2)	-	AJ AUXERRE (U16R1)	MATCH 8

GROUPE B			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FC RIOZ (U16R2) ou FC SOCHAUX MONTBELIARD (U15R1)	-	FC MONTFAUCON (U16R2)	MATCH 9
FC VESOUL (U16R2)	-	BRESSE JURA FOOT (U15R1)	MATCH 10
RACING BESANCON (U16R1)	-	JURA DOLOIS FOOTBALL (U16R1)	MATCH 11
JURA SUD FOOT (U16R2)	-	ASM BELFORT (U16R1)	MATCH 12
FC GRAND BESANCON (U16R1)	-	RC LONS (U16R1)	MATCH 13
AS BEAUNE (U16R2)	-	FC VALDAHON VERCEL (U16R1)	MATCH 14
AS BAVILLIERS (U16R2)	-	FC NOIDANAIS (U16R2)	MATCH 15
CA PONTARLIER (U16R1)	-	RACING BESANCON (U15R1)	MATCH 16

1.8 – COUPE U14 CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort des 1/8èmes de finale de la Coupe U14 Crédit Agricole qui se déroule le samedi 21 novembre 2026 à 15h00 (sous réserves des procédures en cours) :

GROUPE UNIQUE			
DOMICILE		EXTERIEUR	
DIJON FCO	-	ASPTT DIJON	MATCH 1
FC GRAND BESANCON	-	FC NEVERS CHALUY SERMOISE	MATCH 2
FC SENS	-	FC CHALON	MATCH 3
FC VESOUL	-	FC VALDAHON VERCEL	MATCH 4
VELOTTE BESANCON	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD	MATCH 5
CA PONTARLIER	-	FCC LA JOUX NOZEROY	MATCH 6
FC GUEUGNON	-	JURA DOLOIS FOOTBALL	MATCH 7
ASA VAUZELLES	-	USC DIJON	MATCH 8

2- FUTSAL

SENIORS

2.1 – COUPE NATIONALE FUTSAL

En raison de la modification du nombre de clubs participants, le schéma de la compétition est modifié comme suit :

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts
LIGUE	05 au 09 octobre	Cadrage	17	17	2	1	*14 exempts + 1 D2*
	19 au 23 octobre	1er tour	1	13	4	2	*10 exempts (dont 5 R1) + 1 D2*
	26 au 30 octobre	2ème tour	2	10	12	6	*1 D2*
	16 au 20 novembre	3ème tour	6	0	6	3	*1 D2*
	wk 12 ou 13 décembre	Finale Régionale	3	1	4	2	*entrée D2*
FFF	wk 16 ou 17 janvier	1ER Tour Fédéral	2				

Tirage au sort du 1er tour de la Coupe Nationale Futsal qui se déroule du 19 au 23 octobre 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

Exempts (*tirés au sort en Commission Sportive*) : *BESANCON ACADEMIE FUTSAL – US JOIGNY – FUTSAL BASSIN MINIER – MONTBELIARD BELFORT FC – SPORTING FUTSAL BESANCON – SGX HERICOURT – FC DIJON CLENAY – CREUSOT FUTSAL – FC FUANS – FC VALDAHON VERCEL – AS OFFEMONT*

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FUTSAL DIJON METROPOLE	-	FC VAL DE NORGE	MATCH 1

GROUPE B			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FCC LA JOUX NOZEROY	-	AS BAUME LES DAMES	MATCH 2

Tirage au sort du 2ème tour de la Coupe Nationale Futsal qui se déroule du 26 au 30 octobre 2026 (sous réserves des procédures en cours) :

GROUPE A			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FC DIJON CLÉNAY - D	-	CREUSOT FUTSAL 71 - D	MATCH 1
FUTSAL DIJON METROPOLE - D ou FC VAL DE NORGE - D	-	US JOIGNY - R1	MATCH 2
SPORTING FUTSAL BESANCON - R1	-	FUTSAL BASSIN MININER - R1	MATCH 3

GROUPE B			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FC VALDAHON VERCEL - D	-	SGX HERICOURT - R1	MATCH 4
FUANS FC - D	-	AS OFFEMONT - D	MATCH 5
FCC LA JOUX NOZEROY - D ou AS BAUME LES DAMES - D	-	MONTBELIARD BELFORT FC - R1	MATCH 6

4- FONCTIONNEMENT FMI

Transmission tardive :
RC VOUJEAUCOURT : amende de 20 Euros (championnat R2F Groupe B n° 55815449)
GRANDVILLARS : amende de 20 Euros (championnat U16R2 groupe B n° 56042830)

Le Président Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football